

Communiqué

Le 9 juin 2020

Décisions de politique monétaire Conseil de Surveillance du 27 mai 2020

En réponse à la situation de crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie réelle, le Conseil de surveillance de l'IEOM a adopté, le 27 mai 2020, un ensemble de mesures de politique monétaire en faveur de la liquidité des banques de la zone franc Pacifique (F CFP) :

- **Le lancement d'une nouvelle ligne de refinancement à 12 mois (LR12)**, pour un montant de 25 milliards XPF au taux de -0,10%, en renouvellement de la première ligne de refinancement à 6 mois (LR6) qui arrive à échéance en juillet.
- **La mise en place d'un dispositif de liquidités d'urgence (DLU)** en remplacement du mécanisme de refinancement additionnel (MRA), équivalent pour la zone F CFP à l'*Emergency Liquidity Assistance* (ELA) de l'Eurosystème.
- **La répartition du montant valorisé des créances privées sur les entreprises (GLR) acceptées** en garantie des LR et du DLU en allouant 80 % de ce montant au potentiel de garantie des LR et 20 % au potentiel de garantie du DLU.
- **Le Maintien inchangés jusqu'à nouvel ordre les taux directeurs de l'IEOM.**

Ces mesures seront mises en œuvre entre la fin du mois de juin et le début du mois de juillet 2020. Les avis et notes d'instructions aux établissements de crédits seront publiés en amont de la mise en œuvre.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance prend note de la forte demande des établissements de crédit lors du premier appel d'offres pour la LR24, c'est la raison pour laquelle la première LR6 est renouvelée en LR12 à hauteur de 25 milliards de XPF. **S'agissant du renouvellement de la seconde LR6, qui arrive à échéance en septembre 2020, le Conseil de surveillance assure les établissements de crédit de son renouvellement a minima pour un montant et une maturité équivalentes.**

Ces mesures sont destinées à permettre aux banques de préserver la fluidité de leur offre de crédit et d'accompagner ainsi les dispositifs de soutien sans précédent mis en œuvre par l'Etat et par les collectivités d'outre-mer du Pacifique au bénéfice des ménages et aux entreprises.